

L'ANAF TE PRÉSENTE

Ton kit d'apprenti.e

ANAF 
ASSOCIATION NATIONALE DES APPRENTIS DE FRANCE

L'asso

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association Nationale des Apprentis de France (ANAF) est la seule et première organisation d'apprenti·e·s de France. L'ANAF est administrée par des apprenti·e·s ou ancien·ne·s apprenti·e·s, et animée par une équipe jeune.



REPRÉSENTER
LES APPRENTI·E·S



ACCOMPAGNER LES
APPRENTI·E·S



PROMOUVOIR
L'APPRENTISSAGE



SOMMAIRE

NOS OUTILS

Communauté #WeAreApprentis
SOS Apprenti
Mes aides d'apprenti
Filme Ton Job

NOS CONSEILS & ASTUCES

S'orienter et candidater
Comment choisir son orientation ?
Les parcours en alternance
Comment trouver une alternance ?
Bien rédiger ta lettre de motivation !
Réaliser un CV presque parfait
Lire un contrat d'apprentissage
S'intégrer en entreprise
5 articles sur l'alternance par thématiques
Prévoir un plan B





Ta communauté d'apprenti.e !

Des conseils, des astuces, des témoignages, des outils...
sur le site web anaf.fr depuis la boîte à outils, mais aussi des
animations près de chez toi et bien plus encore !



SOS Apprenti

Une question ? Besoin d'aide ?

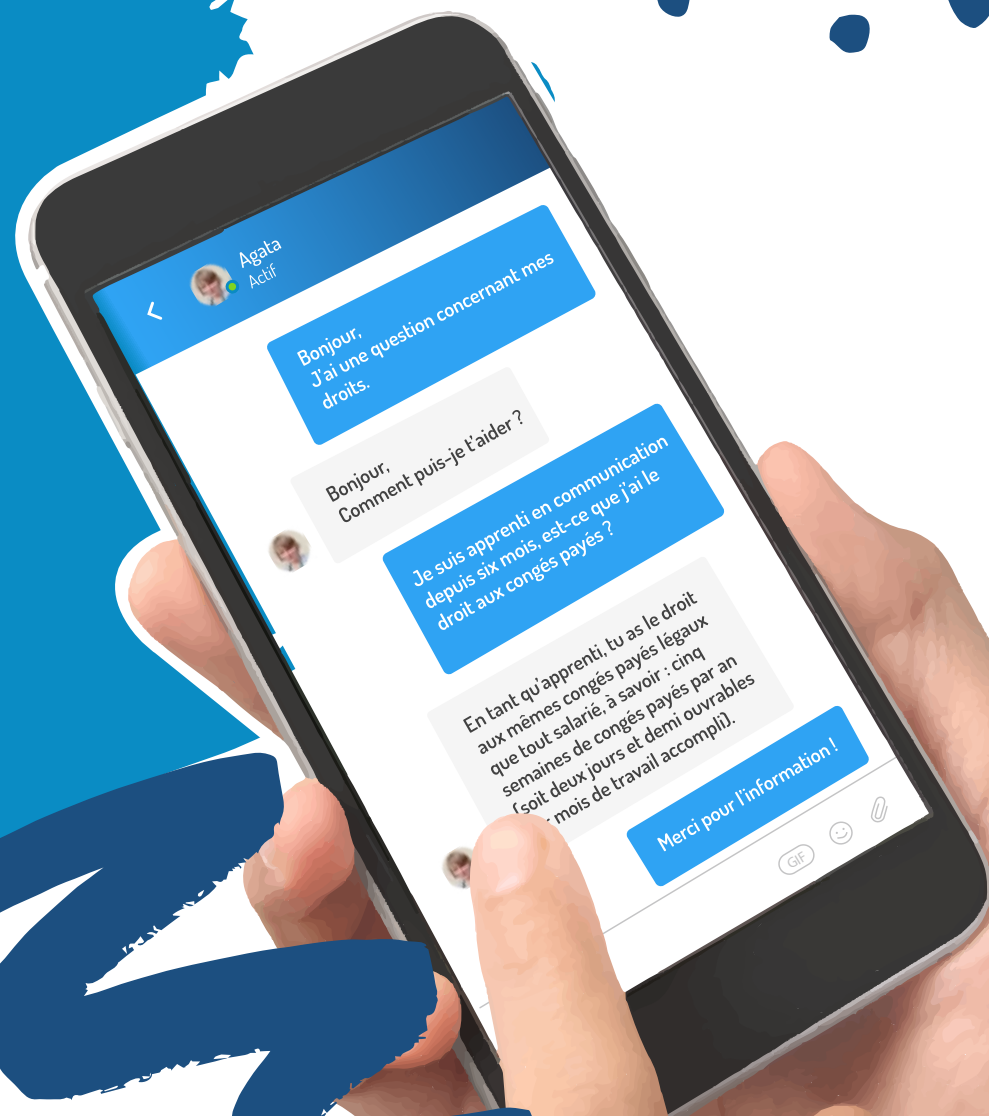
Alors rendez-vous sur **SOSApprenti.fr**, le tchat en ligne et plateforme d'aide pour tous les apprenti·e·s et futur·e·s apprenti·e·s !



sos@anaf.fr

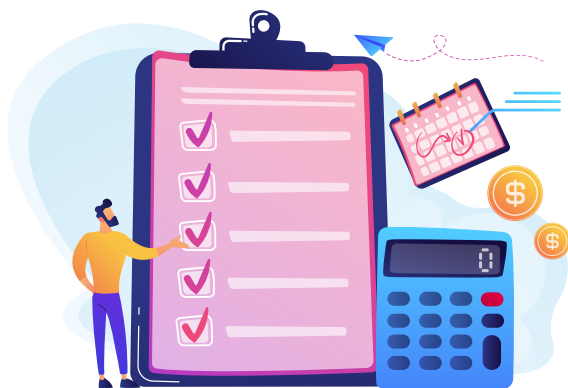


m.me/AssoANAF





mes aides d'apprenti



**CALCULE
TES DROITS**



**DEMANDE
TES AIDES**



**RESTE
INFORMÉ·E !**

EN PARTENARIAT
EXCLUSIF AVEC

U2P
union
des entreprises
de proximité



**FILME
TON JOB**

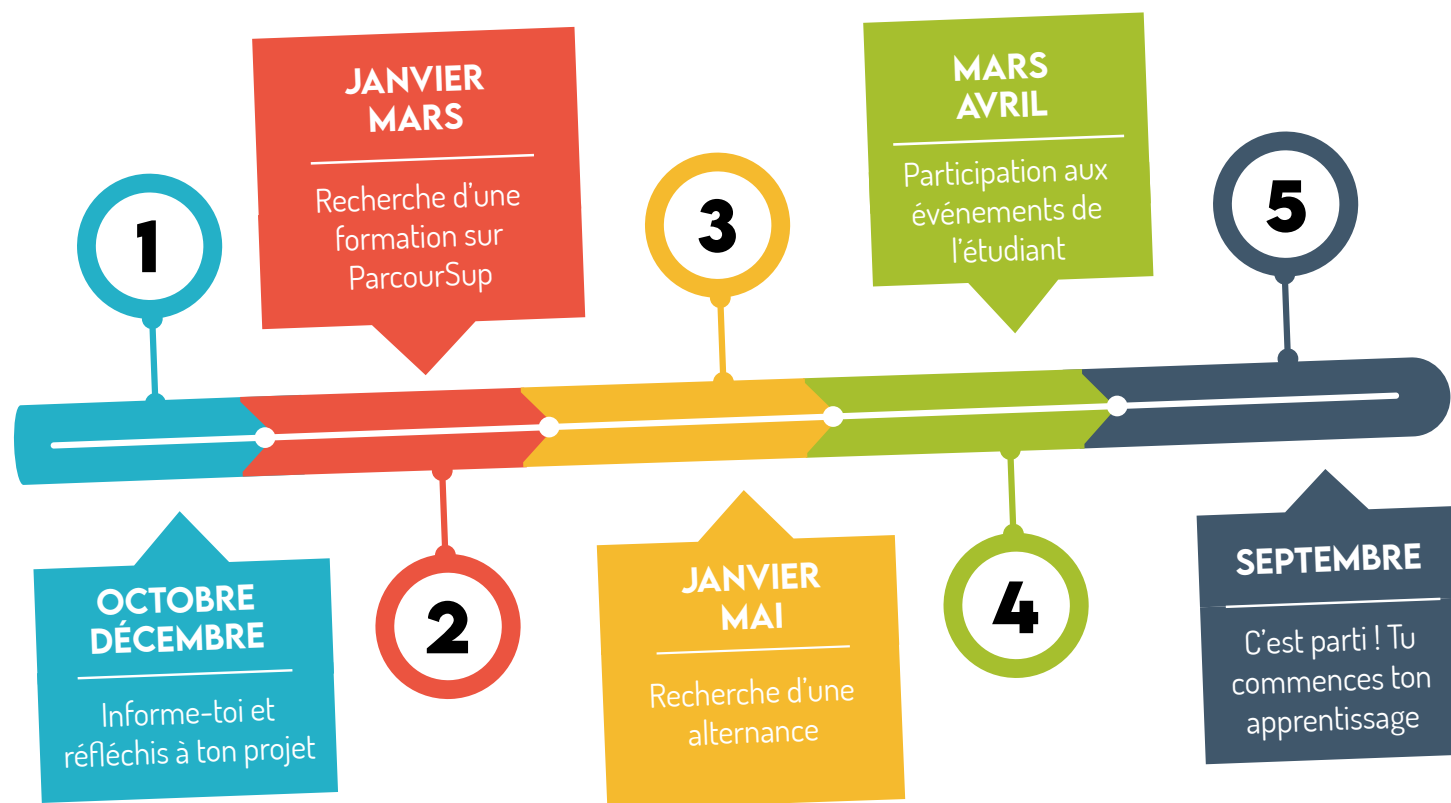


Découvre la plateforme vidéo et le concours “Filme Ton Job” : des métiers en vidéo filmés par des apprenti·e·s pour des apprenti·e·s !

En effet, le concours a pour objectif que les apprenti·e·s te partagent leur expérience en CFA et en entreprise. La plateforme a recueilli jusqu'à présent près de 900 témoignages vidéos en ligne !

S'orienter et candidater

Plus tôt tu commences à chercher un employeur, mieux c'est ! Si tu es certain.e du secteur dans lequel tu veux t'orienter, nous te conseillons d'envoyer tes candidatures d'alternance, en même temps que tes candidatures pour les formations. Pour te donner une idée, voici les différentes étapes à suivre :



Comment choisir son orientation ?

Tu es perdu.e et tu ne sais pas vers quoi te tourner à la rentrée ? C'est normal, mais pas de panique ! Voici sur qui et quoi tu peux t'appuyer pour t'aider à voir plus clair :



► Parler de son orientation avec ses proches ;



► Aller sur des sites d'information à l'orientation :
ONISEP, L'Etudiant, Prochorientation, Studyrama etc ;



► Participer à des salons et des portes ouvertes ;



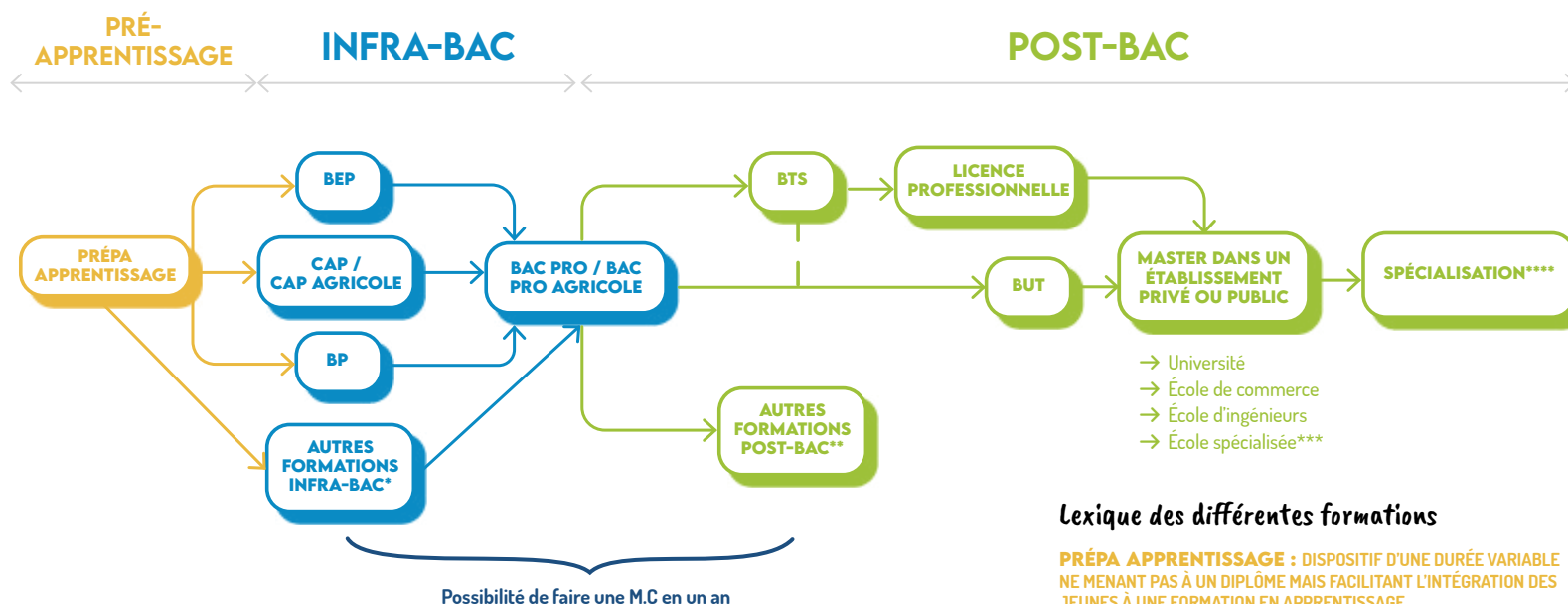
► Aller à la rencontre de professionnels en utilisant
LinkedIn ou encore JobIRL ;



► Rencontrer des conseillers dans un centre info jeunesse
(CRIJ), une mission locale ou une maison de l'emploi.

Les parcours en alternance

Peu importe ton niveau, l'alternance est une voie à portée de mains ! Voici un état des lieux des formations accessibles en alternance (et il y en a beaucoup) :



*AUTRES FORMATIONS INFRA-BAC

BBJEPS, BEES, BMA, BTM, titres professionnels, CQP, diplômes du paramédical (aide soignant-e, ambulancier-e, etc.)

***EXEMPLES :

Écoles d'infirmière, d'architecture, de journalisme, etc.

**AUTRES FORMATIONS POST-BAC

BTS Agricole, DMA, CS

**** :

Mastères, MBA...

Lexique des différentes formations

PRÉPA APPRENTISSAGE : DISPOSITIF D'UNE DURÉE VARIABLE NE MENANT PAS À UN DIPLÔME MAIS FACILITANT L'INTÉGRATION DES JEUNES À UNE FORMATION EN APPRENTISSAGE

CAP : CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES

BP(A) : BREVET PROFESSIONNEL (AGRICOLE)

BEP : BREVET D'ETUDES SUPÉRIEURES

BPJEPS : BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

BEES : BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF

BMA : BREVET DES MÉTIERS D'ART

BTM : BREVET TECHNIQUE DES MÉTIERS (APRÈS CAP OU BEP)

CQP : CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

MC : MENTION COMPLÉMENTAIRE

TP : TITRE PROFESSIONNEL

BTS(A) : BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (AGRICOLE)

BUT (ANCIENNEMENT DUT) : BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

DMA : DIPLOME DES MÉTIERS D'ART

MBA : MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

Comment trouver une alternance ?

①



AMÉLIORE TON CV...

- Le CV est un document qui t'est propre : il doit te ressembler, et même s'il y a certains codes à respecter, il doit être à ton image et c'est ce qui te permettra de te démarquer.

②



... ET TES LETTRES DE MOTIVATION !

- Prends le temps de les personnaliser et adapte-les au contexte de la crise sanitaire : c'est essentiel !

③



FAIS DES CANDIDATURES SPONTANÉES

- Un contrat sur deux est issu d'une candidature spontanée : alors ne néglige pas cette démarche !

④



EXPLORE LES SITES SPÉCIALISÉS

- [Alternance.fr](https://alternance.fr) | [Portail de l'alternance du Gouvernement](#) | [En Alternance](#) | [La Bonne Alternance](#) | [Indeed.fr](#)



SOIS MÉTHODIQUE

- Crée-toi un fichier excel pour suivre tes candidatures, fixe-toi des objectifs journaliers, renseigne-toi sur les entreprises que tu contactes, enquête sur celles qui recrutent et identifie les recruteurs !



RELANCE LES EMPLOYEURS

- Par mail, puis par téléphone, relance toutes les entreprises que tu as contactées et prouve leur ta motivation !



AUGMENTE TA VISIBILITÉ

- Complète ton profil LinkedIn, partage tes projets et distingue-toi auprès des employeurs sur les réseaux sociaux professionnels !



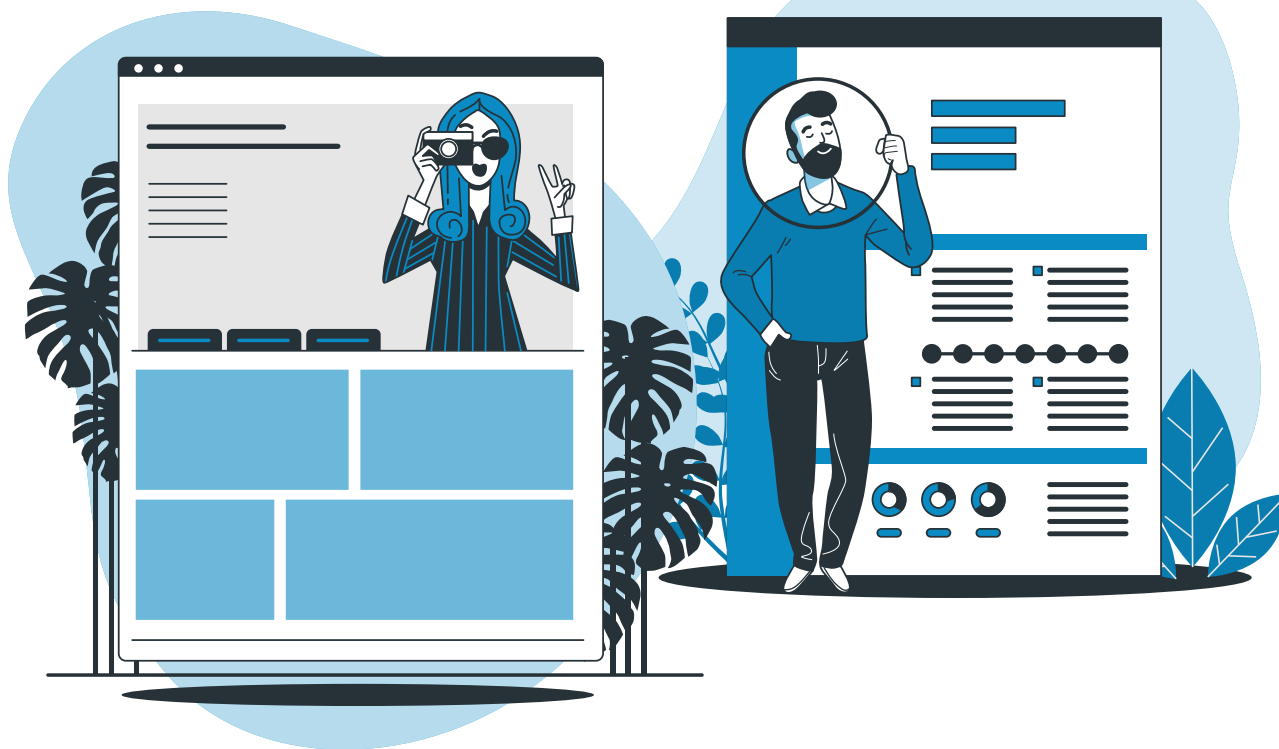
PRIVILÉGIE LA QUALITÉ

- Inutile d'envoyer 300 candidatures par mois : l'objectif n'est pas d'expédier un max de cv, mais bien de taper à l'oeil des recruteurs ! Concentre-toi sur la pertinence et la personnalisation de tes candidatures.

Bien rédiger ta lettre de motivation !



Réaliser un CV presque parfait



Lire un contrat d'apprentissage

1 - La nature du contrat de travail



Entre un contrat d'apprentissage, un contrat de travail temporaire, un contrat à temps partiel ou à temps plein... les conditions de travail ne seront pas du tout les mêmes. Si rien n'indique la nature du contrat, il faut que tu demandes à ce que ces éléments soient ajoutés.

La durée prévisible du contrat de travail et la durée du temps de travail font ainsi partie des mentions obligatoires à tout contrat.

2 - La date de début du contrat de travail



Le contrat ne prend pas nécessairement effet dès sa conclusion. Une clause peut fixer une date ultérieure pour l'entrée en fonction du salarié. C'est important, d'autant plus que ça te permet de calculer la date de fin de ta période d'essai.

3 - La période d'essai salarié



45 jours en entreprise. Bien que non obligatoire, elle est quasiment systématique dans un contrat de travail afin de :

- Permettre à l'employeur de s'assurer que ton profil convient au poste.
- Te permettre d'identifier si cet apprentissage correspond à tes attentes.

4 - Le lieu de travail et la clause de mobilité



La mention du lieu de travail fait partie des éléments devant être obligatoirement mentionnés.

Il peut être fixé au siège social de l'entreprise, mais aussi par exemple dans une filiale. Il est donc important de vérifier cet élément afin d'éviter les mauvaises surprises.

5 - La nature des fonctions du salarié



Le contrat de travail doit prévoir et préciser les éléments suivants :

- L'intitulé de ton poste ;
- Ton statut ;
- Tes fonctions.

Il faudra donc que tu vérifies que ces éléments correspondent bien à la fiche de poste pour laquelle tu as déposé ta candidature, et à ce qui avait été discuté en entretien. N'hésite pas à en rediscuter avec ton employeur si tu sens un décalage !



6 – La rémunération du salarié

En qualité d'alternant·e, que tu sois en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, la loi a prévu des grilles de rémunération spécifiques, en fonction de ton âge et de ton niveau d'étude.

Dans tous les cas, il faudra te référer à ces grilles afin de vérifier que le salaire fixé dans le contrat correspond bien à ton profil.

Plus d'info ? Lire [cet article](#).



7 – Le temps de travail du salarié

Le temps de travail de l'apprenti·e est identique à celui des autres salariés. La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine (sauf dispositions conventionnelles particulières).

Le temps de formation en CFA est du temps de travail effectif et compte dans l'horaire de travail.

Pense bien à vérifier que la durée journalière / hebdomadaire mentionnée dans ton contrat ne dépasse pas la durée légale.

Plus d'info ? Lire [cet article](#).



8 – Les congés payés et repos hebdomadaires

Le nombre de jours de congés payés offerts au salarié doit être indiqué dans le contrat. La loi fixe un minimum, qui est de 30 jours par année travaillée (2,5 jours/ mois), soit 5 semaines.

Mais la convention ou l'accord collectif auquel est soumis l'entreprise peut en prévoir davantage.

À ces jours de congés payés peuvent s'ajouter des jours de réduction de temps de travail (RTT). Là encore, il convient donc de vérifier ces éléments importants avant de s'engager dans le contrat de travail.

Par ailleurs, ton statut d'apprenti·e te permet de bénéficier de 5 jours de congés payés supplémentaires afin de préparer tes examens. Tu devras vérifier que ton contrat de travail en fait bien mention.

Plus d'info ? Lire [cet article](#).



9 – La convention collective applicable

Le contrat de travail désigne la convention collective applicable à l'entreprise du salarié. Cette information présente un certain intérêt puisque la convention collective prévoit des règles applicables qui vont s'ajouter aux mesures prévues par le code du travail et à celles contenues dans le contrat de travail.

Elle peut notamment prévoir des avantages supplémentaires ainsi que des conditions de travail plus favorables aux salariés.

Alors, elle est pas belle la vie ? N'hésite pas à solliciter le service des ressources humaines ou ton employeur afin qu'ils te donnent accès à ces informations.

Intégration en entreprise : Comment réussir son alternance ?

Réussir à l'intégrer le jour J... et les jours suivants

La capacité d'intégration dans son environnement professionnel est un point important pour l'évaluation de fin de formation. Il suffit juste d'un peu de bonne volonté et de quelques efforts pour être bien vu en entreprise.

Fais fonctionner ta mémoire

Dès le premier jour, tu assimiles un nombre impressionnant d'informations. Pour être accepté dans l'équipe, tu dois essayer de retenir rapidement les prénoms et fonctions des personnes qui travaillent à tes côtés.

Prends des notes

Entre les cours et le boulot, tu peux vite perdre le fil de tes missions. N'hésite pas à prendre un maximum de notes et mettre en place des check-lists pour ne rien oublier.

Manifeste de l'intérêt

Tu es là pour apprendre un métier et montrer à ton employeur qu'il peut compter sur toi. Pose des questions à tes collègues ou à ton recruteur et pense à les informer, au fur et à mesure, des tâches accomplies.

Intéresse-toi aux collègues

Observe les codes de l'entreprise : les tenues vestimentaires, l'heure du déjeuner, les pauses café... Puis prends le temps de connaître tes collègues de manière plus informelle à la cantine ou en salle de repos. Rien ne vaut une bonne communication pour une productivité au top niveau !

Sois force de proposition

Fais preuve de réflexion et d'ambition. Ton employeur va remarquer ta motivation et t'identifiera très rapidement comme un-e collaborateur-trice de confiance.

Adopte une posture professionnelle positive

Dès le premier jour, démontre ton implication en arrivant bien à l'heure, en faisant preuve de discrétion, et en limitant au strict minimum l'usage de ton téléphone portable.



5 articles sur l'alternance par thématiques

clique sur les icônes !



► **DROITS :**
Congés, aides, horaires et heures supplémentaires, rupture... L'ANAF te dit tout sur tes droits !



► **LOGEMENT :**
Partenaire de l'ANAF, le SIRA est la réponse logement en France !



► **SALAIRE :**
La rémunération est l'un des nombreux avantages de la formation en alternance !



► **ROMPRE SON CONTRAT :**
Tout contrat est fait pour être résilié et l'ANAF t'informe comment procéder si besoin.



► **AIDES :**
L'ANAF répertorie pour toi tous les bons plans financiers dont tu pourras profiter.

Prévoir un plan B

Un projet qui n'aboutit pas, ça peut arriver, que ce soit sur le plan personnel que professionnel. Il ne faut cependant pas le prendre comme un échec mais comme un enseignement : si tu n'as pas trouvé d'alternance, tout n'est pas perdu, au contraire !

En attendant la rentrée, tu as la possibilité de faire une multitude de choses pour continuer d'acquérir de l'expérience et de parfaire tes compétences :



FAIRE DU VOLONTARIAT

- Service Civique
- Volontariat de Solidarité Internationale
- Service Militaire Volontaire
- Corps Européen de Solidarité



FAIRE DU BÉNÉVOLAT

- La Fourmilière
- France Bénévolat
- La Réserve Civique



TRAVAILLER

- En intérim (successions de petites missions sur divers secteurs)
- En contrat court, étudiant (environ 10 à 15h par semaine)



FORME-TOI EN LIGNE ET GRATUITEMENT

► Il existe une multitude de cours en ligne, à durée et niveau variables et surtout gratuits :

- Se former sur des thématiques diverses (codage, communication, management etc.) : [Openclassrooms](#)
- Apprendre l'anglais de manière ludique grâce à tes films et séries préférés : [Quioz.fr](#)

Prévoir un plan B



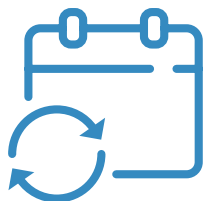
PASSE TON PERMIS DE CONDUIRE

- ▶ Le permis peut te sembler être un immense investissement pour finalement pas grand chose : certes, le permis coûte cher, mais l'avoir pourra s'avérer déterminant dans tes recherches d'alternance. Bon nombre d'employeur le demande, c'est une condition obligatoire pour certains, ne passe donc pas à côté !

Si tu habites dans le Val d'Oise, saches que tu peux bénéficier d'une aide de 1300€ grâce à la Région (pas de panique pour les autres, cette aide devrait être généralisée à l'été 2021)

En attendant, renseigne-toi auprès de ta mairie afin de connaître les aides auxquelles tu as droit pour préparer le permis de conduire.

→ [En savoir plus](#)



PROFITE DES RENTRÉES DÉCALÉES

- ▶ En parallèle, n'oublie pas de te renseigner sur les rentrées (même décalées) pour ta formation sur les sites suivants :
 - [Défi Métiers](#)
 - [La Bonne Formation](#)
 - [Onisep](#)
 - [Orientation pour Tous](#)



DÉCOUVRE LA BOUSSOLE !

- ▶ Rends-toi sur le site de la Maison des Volontaires et active la boussole afin de dénicher les dispositifs et solutions qui s'offrent à toi selon tes besoins et ta situation :
 - [La boussole](#)

Deviens adhérent.e !

DIRECTEMENT EN LIGNE SUR **ANAF.FR**

- Rejoins un grand réseau actif
- Bénéficie de conseils personnalisés
- Fais entendre ta voix d'apprenti.e
- Aide-nous à faire bouger l'apprentissage
- Profite d'un accompagnement tout au long de ton parcours





ASSOCIATION NATIONALE DES APPRENTIS DE FRANCE

REJOINS-NOUS SUR NOS RÉSEAUX